

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque F O R D (USA)	M u s t a n g Moteur H(240 CV-SAE)	Fiche d'homologation n° CH 0287 39
--	-------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "MUSTANG" ou "Mach I" de ch.côté s.ailes avant & s. couvercle coffre "63D" = mod. standard ou "63R" = "Mach I" = variante d'exécution s. plaquette constructeur à gauche dans la porte "LARRY SA" sur plaquette rivée, dans la porte gauche.

Numéro du châssis frappé à gauche derr. pare-brise
 Signe d'identification du moteur frappé "H" à l'avant, à gauche en haut s. bloc (frappé par importateur)
 Constructeur FORD MOTOR COMPANY (USA) Importateur LARRY SA, Genève

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînements, roues arr.
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydr., 2-circ. AV=disques, AR=exp. int. av. assist.
 Frein auxiliaire 1^{er} ou 2^e circ. frein service (p. dépression)
 Frein stationn^t. Méc. exp. int. câble, pédale, s. roues arrière
 Transmission Automate *) Nombre vit. 3 *
 Blocage differ. autom. Crochet rem. - Vitesse max. 192* km/h

MOTEUR Genre V - 8 Temps 4
 Marque FORD (USA) Carbur. B
 Type H 351 cu. in.
 Position avant Nombre cyl. 8
 Alésage 101,6 Course 88,9
 Cylindr. 5763 cm³ CV-Impôt 29,35
 CV-puiss. 240 (SAE) à 4600 t/m
 Refroidissement Eau
 Bruit 76 dB (A) à 3450(3/4) t/m
 Amortissement bruit-1 pot 485x280x115

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2
 Toit ouvert
 Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
Diam. braquage		<u>1550</u>	<u>1550</u>
	G	<u>11,9</u>	DR <u>11,9</u>
Empattement	<u>2780</u>	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4810</u>		
Largeur	<u>1900</u>		
Hauteur	<u>1300</u>		
Porte à faux	AV	<u>1000</u>	
	AR	<u>1030</u>	
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>910</u>		<u>705</u>	<u>1615</u>
	<u>85</u>		<u>195</u>	<u>280</u>
Total	<u>995</u>		<u>900</u>	<u>1895</u>
Garantie fabr.	<u>1030</u>		<u>967</u>	<u>1977</u>
Dimens. pneus	F <u>70 - 14</u>		<u>4 PR</u>	
Charge p. essieu	<u>1160</u> (1,7)		<u>1160</u> (1,7)	
Variante de pneumatiques:				
	av jantes <u>7 J x 15" = F 60 - 15 4 PR</u>			

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/ CR (E) Avertisseur optique --

Feux de croisement 2/ CR (E) Feux de position 2/ A(E) §)

Feux de gabarit 2/lat.AV + AR = 2/SAE PIA 71

Avertisseur 2/électr.(2 tons) Niv. sonore 93 (dB/A)

Essuie-glace 2/électr.(2-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières 4/SAE-TSIAR-71MG Catadioptres 2/+2/lat.AV+AR§

Feux stop 4/SAE-TSIAR-71 MG §) Feux de recul 2/séparés

Eclair.plaque contr. 1/sép. centre Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 1/intér. + 2/ext. Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. 6/sép., av.lampe-témoin [compte-tours

AV 2/SAE PI 71MG latér. - AR 4/SAE-TSIAR-71MG§

Avert. clign. oui, av.témoin Lampes de travail

Dispositif antivol: Verrouillage de la direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type FORD (USA) Mustang

Homologation n° CH 0287 39

Forme de la carr. Limousine

Places ass. : Total 4 (2 avant)

Poids à vide 1615 Carburant B

CV 29,35

Charge utile Cylindrée 5763 cm³

Poids total 1977 Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé: 1 F05H 191 704

- *) **Transmission:** Automate av. convertisseur hydr. de couple et boîte planétaire à 3 vitesses; verrouillage mécanique sur position "P".
Sur demande, boîte mécanique tte synchronisée 4 vit.-Vit.max.197 km/h.
- §) **Equipement:** Feux de position d'origine combinés av. clignoteurs, couleur orange; les feux de position sont mis hors service.
Intensité lumineuse des feux stop et clignoteurs arrière trop forte; les dispositifs intérieurs sont mis hors service par l'importateur.
Catadioptres d'origine arrière non étanches: l'importateur monte 2 catadioptres supplémentaires conformes aux prescriptions.
Les 2 lampes "sport" avant sont mises hors service par l'importateur.'

Lieu et date de l'expertise
Genève, 22.6.71

La commission d'expertise